

OFFRE DE SERVICE PRE-SCREENING

Fiabiliser – sécuriser – accélérer



FINALITÉ

Fiabilisation du recrutement dans des études cliniques.



DESCRIPTION

A l'étape de la sélection des centres, l'offre de service pré-screening permet de sécuriser le choix des centres et de réduire le risque de non-inclusion, en mettant à disposition du promoteur une estimation du potentiel de patients éligibles par hôpital, avec répartition par âge et sexe, et identification des équipes intéressées

Dans le contexte d'une étude ouverte au recrutement, l'offre de service pré-screening permet d'accélérer le recrutement et l'atteinte des objectifs d'inclusion dans les délais anticipés, en fournissant à l'investigateur une liste de patients potentiellement éligibles, sur le périmètre de son équipe de soins.



CIBLES



Promoteurs d'études cliniques



CONTRAINTES ET CADRE

Le pré-screening fait partie des finalités prévues par **le référentiel de la CNIL** sur les EDS.

Cette offre de service prend appui sur l'EDS AP-HP, qui intègre les données de l'ensemble des patients pris en charge à l'AP-HP, à l'exception de l'Hôpital Européen Georges Pompidou.



COÛT

Une grille tarifaire est actuellement en cours de test auprès d'un premier ensemble de promoteurs. Elle propose une tarification modulaire selon qu'il s'agit de réaliser :

- Une aide au repérage des patients après une étude de faisabilité ;
- Une aide au repérage des patients uniquement ;
- Une étude de faisabilité uniquement.